

de se quereller sur la façon dont votre sauveur le fait.

Cet après-midi nous avons entendu le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles proposer la motion d'ajournement des travaux courants de la Chambre pour étudier une question urgente d'importance publique. Il a dit en partie:

Compte tenu de ce fait et, en outre, de la grave menace pour le monde que la mise sur pied de ce système de missiles antimissiles conduite à une nouvelle escalade dans la course aux armements nucléaires...

Je me suis demandé pourquoi il n'a pas proposé, lui ou un autre député de son parti, une motion semblable au début des années 60 lorsque l'Union soviétique a annoncé la construction de son réseau d'engins antiengins. Le député était alors ici, sauf erreur.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan Les Îles):** Monsieur l'Orateur, puisqu'on me pose une question...

**M. McIntosh:** Vous pourrez répondre plus tard, car j'ai une ou deux questions à poser.

**Des voix:** Oh, oh.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Swift Current-Maple Creek a la parole.

**M. McIntosh:** Je veux bien qu'on réponde à la question, monsieur l'Orateur, mais j'aurais plusieurs autres questions à poser.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député devrait ou bien s'abstenir de nous poser des questions ou, s'il le fait, nous permettre de répondre. Il m'a demandé pourquoi je n'ai pas évoqué ce sujet en 1960. Je lui répondrai que je n'étais pas à la Chambre à cette époque.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre, je vous prie. Si nous en avons le temps, un peu plus tard, le député aura l'occasion de répondre.

**M. McIntosh:** Je ne comprends pas le rappel au Règlement, mais je crois que le député a complètement oublié qu'il aurait plus tard l'occasion de répondre à cette question et à toutes les autres que je veux poser. Quoi qu'il en soit, le député, à cette époque, n'a pas élevé la voix au sujet du danger d'escalade dans la course aux armements nucléaires, pas plus, d'ailleurs, qu'aucun autre député de son parti. Personne n'a protesté dans ce parti contre l'escalade de la puissance nucléaire en Russie et dans les autres pays socialistes lorsqu'on a annoncé que

[M. McIntosh.]

l'URSS avait 67 de ces installations Galosh déployées autour de Moscou. Je n'ai pas entendu un seul député du Nouveau parti démocratique protester contre cela, à l'époque.

**Une voix:** Parce qu'ils viennent de Russie, tout simplement.

**M. McIntosh:** Je crois savoir qu'en Russie le système s'appelle «Système Galosh». Peut-être les députés d'en face ne sont-ils pas tout à fait au courant. Permettez-moi de me référer à une autre déclaration faite par le député pour appuyer cette motion.

Il est clair que les États-Unis, en décidant de construire ce nouveau système ABM, n'ont pas cherché à obtenir l'autorisation du gouvernement canadien pour ces vols de missiles thermonucléaires au-dessus du Canada, ce qui signifie que l'interception empiéterait sur le territoire canadien, causant des retombées nucléaires considérables.

Pareille déclaration signifie que le député est conscient de deux faits au moins. Tout d'abord, il se rend compte que les missiles américains Spartan et Sprint sont des armes purement défensives. Deuxièmement, il sait qu'il faudrait qu'il se passe quelque chose avant qu'ils soient jamais utilisés. J'aimerais qu'un membre du Nouveau parti démocratique explique à la Chambre ce que ces missiles vont intercepter. Peut-être des missiles amicaux, destinés au Nouveau parti démocratique. Je voudrais également demander au député, lorsqu'il insiste pour qu'on exige des États-Unis qu'ils obtiennent la permission du Canada pour établir leur système de défense, je voudrais lui demander, dis-je, s'il n'est pas logique que nous exigions aussi que l'URSS et la Chine obtiennent notre permission pour lancer des missiles offensifs à travers notre territoire avant de déclencher une attaque nucléaire contre les États-Unis.

Comme je le disais au début, nous devons être réalistes et nous rendre compte, comme tout le monde le sait, qu'une telle entreprise ne saurait être honnête. C'est un aspect que le Nouveau parti démocratique n'arrive pas à comprendre. L'histoire nous enseigne qu'un agresseur ne respecte la neutralité d'un pays que si la chose lui convient.

Étant donné le premier fait mis en vedette dans la motion du député, que les Spartan et les Sprint...

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

**Des voix:** Poursuivez.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** La Chambre consent-elle à ce que le député poursuive?